



Avolsheim info

Bulletin d'information de la commune n°79 – 3 juillet 2019

Sommaire

Le mot du Maire	p. 1
Opération cartes postales	p. 1
Canicule : soyez vigilants	p. 1
Les petits trésors d'Avolsheim	p. 2
Exposition atelier Spirale	p. 2
Jury du concours "maisons fleuries"	p. 2
Don du sang : sauvez des vies	p. 2
Club informatique : portes ouvertes	p. 2
Commémoration de la Fête Nationale	p. 2
Ça se passe à l'école	p. 3
Les lutins des Bois	p. 3
Portrait d'un agent communal	p. 3
Dates à retenir	p. 4
Le club des aînés	p. 4
Etat civil	p. 4
Infos paroissiales	p. 4
Pass Culture	P. 4
Le site de l'OTI pour vos balades	p. 4
Halte aux fuites d'eau	p. 4

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers habitants.

Grâce à la campagne "Territoire à énergie positive" menée par notre Communauté des Communes, nous disposons aujourd'hui de nos propres bornes de recharges pour véhicules électriques. Situées aux Jardins de la Gare, elles sont opérationnelles depuis le 28 juin. La charge peut s'effectuer soit via l'acquisition d'un badge, soit via le smartphone.

La gestion en a été confiée à la société FRESHMILE – hotline 03.88.68.84.58 (7j/7 et 24h/24) ou contact par mail à support@freshmile.com. L'application FRESHMILE donne accès à tous les renseignements pratiques qui facilitent l'utilisation de ces bornes.

Ces derniers jours avant les congés d'été ont été marqués par de nombreuses manifestations et assemblées générales, moments toujours conviviaux qui permettent de prendre la mesure du super-dynamisme de nos associations ! Merci aux présidents et aux bénévoles. Merci également à notre Conseil de Fabrique pour l'organisation de la fête patronale de notre (2ème !) église.

L'association des parents d'élèves a été particulièrement investie dans la fête de l'école qui a lieu tous les 2 ans à Avolsheim. Malgré les complications dues à la canicule, nous avons assisté à un spectacle réellement extraordinaire. Pour le repas, les activités, la préparation, les costumes... de nombreuses bonnes volontés étaient présentes à l'appel (parents, grands-parents, amis, voisins...).

Enfants et enseignants, vous pouvez être fiers de cette belle réussite !

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles vacances !

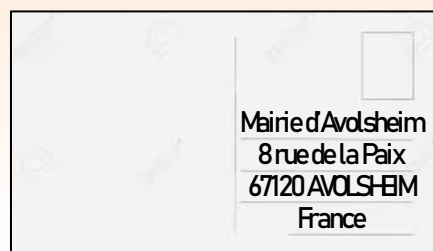
Votre Maire, Françoise HAUSS



Opération cartes postales

C'est l'été des vacances, des voyages, des souvenirs, des cartes postales... Pour découvrir le monde qui gravite autour d'Avolsheim et apporter un peu de légèreté à celles et ceux qui y seront cet été, nous vous invitons à nous envoyer une carte postale de votre lieu de villégiature ou de passage...

Quelle soit sobre, comique, historique, magnifique, originale, sportive ou même un peu osée, peu importe du moment que l'on soit happé par ce cliché venu d'ailleurs. Adressez votre carte à :



Nous publierons et/ou afficherons les cartes reçues dès la rentrée...

Plan Canicule !

Nous venons de traverser un épisode particulièrement chaud ces derniers jours. Ce ne sera sans doute pas la seule canicule de l'été puisqu'en été, les périodes de fortes chaleurs peuvent se multiplier et mettre notre santé en danger.



Les personnes âgées et les enfants sont les principaux concernés. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il est conseillé de :

- boire régulièrement de l'eau (ne pas attendre d'avoir soif pour boire !)
- mettre sa maison à l'abri de la chaleur en fermant les volets par exemple
- se mouiller plusieurs fois par jour avec un gant de toilette ou une douche
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée (de 11 h à 21 h) *si vous devez sortir : porter des vêtements légers, amples et un chapeau.*
- éviter les efforts physiques intenses.

Merci à chacun d'être vigilant, de prendre régulièrement des nouvelles de son entourage et de ses voisins, surtout lorsque ce sont des personnes âgées, handicapées ou isolées. Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez aussitôt les secours en composant le 15.

Les perles de notre village

Poursuivons la découverte des trésors d'Avolsheim avec aujourd'hui, la **Maison Audéoud** appelée aussi **Maison des sœurs**.

C'est un bâtiment incontournable au cœur de notre village, mais les habitants les plus récents ne connaissent sûrement pas son histoire...

La maison Audéoud et son parc, qui offre de nos jours un superbe lieu pour les jeux des plus jeunes et pour nos fêtes de village, a été construite vers 1730.



La maison et son parc arboré avant 1939

Cette maison de maître fut acquise en 1804 par Théodore AUDEOUD, payeur principal de l'armée d'Italie sous l'Empire. A sa mort, la maison revint à son fils, Louis-François AUDEOUD, qui y résida. Il fut maire d'Avolsheim de 1855 à 1875 et il offrit une partie du parc attenant à la bâtisse pour permettre de construire l'église Saint Materne.

C'est sa fille Marie qui en hérita ensuite ; elle en fit don en 1935 à la Congrégation des sœurs de la Doctrine Chrétienne créée par une ancêtre de la famille, Pauline De FAILLONET. Le bâtiment tient son surnom « Maisons des sœurs » de cette époque ; les religieuses occupèrent le lieu jusqu'en 1983 (sauf pendant la guerre où elle fut le siège de la « Kommandantür »).

Laissée à l'abandon durant 4 ans, la Maison Audéoud est mise en vente par la Congrégation en 1987 et la commune s'en porte acquéreur. Certains blocages empêchèrent sa réhabilitation, mais un incendie qui ravagea la maison en 1995 amena la solution. La restauration permit un aménagement de 6 logements ainsi que le sous-sol baptisé « Cambuse des Bateliers » en annexe logistique des associations. Le jardin adjacent devint la cour de l'école jusqu'au déménagement de cette dernière dans les nouveaux locaux au Schlotten. Le parc, nommé à présent Place Audéoud, est désormais consacré à la détente de chacun. Il accueille de nombreux enfants et visiteurs qui profitent des jeux et de la quiétude de ce lieu bucolique, à l'ombre des arbres.

En lisant les péripéties de cette maison et de son parc devenu un lieu de rencontre de tous les villageois, nul doute qu'ils sont des acteurs majeurs et des témoins de l'histoire récente de notre commune.

"Figurez-vous"

C'est le titre de l'exposition à ciel ouvert que les peintres de l'Atelier Spirale de M-Christine HIRSCH vous présentent tout l'été dans l'Allée du Dompeter. Des reproductions des œuvres réalisées durant l'année seront fixées sur le tronc des prunus de l'allée du 4 juillet au 3 octobre. Le thème de la figure décliné au gré des inspirations vous accompagnera dans cette belle promenade.



Concours des maisons et façades fleuries

Comme tous les ans, la commune vous propose de participer au concours des maisons et façades fleuries. Tous les villageois peuvent participer, même s'ils n'ont pas de jardin, puisqu'il existe plusieurs catégories :
- "maisons avec jardin",
- "façades et cours"
- et "commerces".

Le jury passera durant la 1ère quinzaine de juillet.

D'ores et déjà bravo et merci à ceux qui ont fleuri chez eux et qui embellissent le cadre de vie de tous.



Collecte de sang

Chaque année, on constate une baisse sensible des dons de sang pendant les vacances d'été.

Or, les besoins ne baissent pas en juillet et en août, tout simplement parce que les malades ne prennent pas de vacances ! Aussi, si vous le pouvez, faites un geste pour la vie et **participez à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le mardi 9 juillet de 18 h à 20 h 30** dans le hall des sports de Soultz-les-Bains.



Commémoration du 14 juillet

Les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie célébrée à l'occasion de la fête nationale ; celle-ci se déroulera le samedi 13 juillet à 19 h devant le monument aux morts.



Portes ouvertes du Club Informatique

Le club informatique ouvrira ses portes le samedi 7 septembre de 14 h à 17 h à l'école d'Avolsheim pour permettre aux personnes intéressées de découvrir ses activités, rencontrer les animateurs et s'inscrire aux cours de différents niveaux (de débutants à initiés). Attention : nombre de places limité !

Par ailleurs, **le club recherche un formateur bénévole** : vous avez quelques connaissances informatiques ? Vous êtes prêt(e) à offrir un peu de temps (2 h toutes les 2 semaines) pour transmettre ce savoir à des personnes qui ne savent pas ou peu se servir d'un ordinateur ? Lancez-vous ! Venez renforcer l'équipe d'animateurs du club informatique. Contact : Jean-Jacques VETTER : 06.78.73.39.77.



Que se passe-t-il à l'école ?

Fête de l'école - Kermesse 2019

Cette édition a été une nouvelle fois un grand succès : beaucoup de monde, des enfants, du spectacle, des jeux, des rires, de la bonne humeur... et un radieux soleil !

Merci à tous ceux qui ont offert sans compter leur temps et leur énergie pour que cette belle kermesse puisse avoir lieu et merci à tous ceux qui sont venus par leur présence contribuer à sa réussite : parents, enfants, collègues et anciens élèves !

Un merci tout particulier à Mr MAGLOTT et son équipe pour ses traditionnels et succulents sangliers à la broche ! Merci aux différentes associations du village pour le prêt des friteuses, appareils à knacks, percolateurs à café, couverts, barnum....

Nous n'oublions pas Mme MARCLE et le club d'équitation pour la reconduction de l'activité "poney", très appréciée des enfants.

Merci à vous, villageois, pour la générosité dont vous avez fait preuve lors de la collecte de notre tombola !

Enfin, un grand bravo à tous les élèves du RPI d'Avolsheim – Wolxheim qui ont su préparer et présenter leur spectacle avec beaucoup d'enthousiasme, et cela, deux fois de suite !

Le bénéfice de la kermesse sera utilisé dans nos différentes actions pédagogiques, culturelles ou sportives à venir.... Et avec le nouveau projet d'école qui s'annonce, les idées ne manquent pas !

Rendez-vous dans 2 ans...



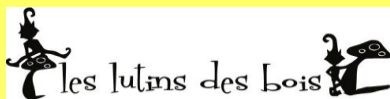
Ecole primaire et maternelle – Groupe scolaire du Schlotten
1 Route de Wolxheim - 67120 AVOLSHEIM
Tél. : 03.88.38.01.33 - email : ecole-avolsheim@wanadoo.fr



Après la présentation de leur spectacle,...



...les enfants ont pu faire les jeux de la kermesse dans la fraîcheur du petit bois attenant à l'école (photo ci-dessus) et faire un tour de poney sur la piste cyclable ombragée qui mène au Dompeter (ci-contre à gauche).



Les chiffres des Lutins des bois pour l'année 2018-2019

Afin d'accueillir au mieux vos enfants au périscolaire, nous vous apportons quelques chiffres significatifs :

Pour l'année 2018-19, il y a eu 76 demandes pour 64 places. Nous nous sommes donc vus dans l'obligation de refuser 12 familles/enfants selon des critères définis lors de l'AG de l'association. Ce n'est pas de la mauvaise volonté de notre part, mais une réalité liée aux conditions d'accueil d'enfants définie par "jeunesse et sport". Notre souhait est de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions et de pouvoir leur apporter des activités de qualité.

Pour ce qui est des vacances scolaires, nous avons pu accueillir tous les enfants c'est à dire 30 en automne, 51 en hiver, 46 au printemps, 49 en juillet et 21 en août.

Pour la prochaine rentrée scolaire 2019-2020, nous avons eu 72 demandes pour 60 places (40 enfants pour l'accueil de l'après-midi et 55 pour le midi). Encore une fois, cette année, nous sommes contraints de refuser 12 familles/enfants.

Prochainement, nous devrions pouvoir assurer un accueil à Wolxheim pour le midi, ce qui permettra de rendre ce moment plus agréable et plus adapté à un moment de repas partagé entre les enfants.

Nous mettons tout en œuvre pour augmenter le nombre de places disponibles afin de satisfaire le plus grand nombre de familles, mais malheureusement ce n'est pas toujours possible et cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité d'accueil.

Gare à la saleté !

L'accueil des élèves dans un environnement propre est très important. Depuis 2 ans, c'est à Barbara que la mairie a confié l'entretien et le nettoyage de l'école.



Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette polonaise, installée en France depuis 2012, remplit sa mission avec sérieux et efficacité. Auparavant, Barbara exerçait déjà le métier d'agent d'entretien dans les locaux des périscolaires de Duttlenheim et de Dorlisheim. A présent, elle réalise donc le ménage à l'école d'Avolsheim, ainsi qu'à la mairie le mercredi après-midi. Employée à raison de 12 heures par semaine, elle effectue parallèlement le ménage au périscolaire de Griesheim-près-Molsheim pour compléter ses revenus.

Mariée depuis 22 ans et maman de 3 enfants, Barbara est une personne très agréable et souriante, ainsi qu'une employée de la commune fiable et très consciencieuse. Un grand merci à elle pour son travail.

A noter dans vos agendas :



- 4 juil. : **Exposition de toiles** - allée du Dompeter (jusqu'au 3/10)
7 juil. : **Portes ouvertes** du club informatique à 14h à l'école
9 juil. : **Don du sang** à 18h - Hall des sports à Soultz-les-Bains
13 juil. : **Cérémonie 14 juillet** à 19h au Monument aux morts
1^{ère} quinzaine de juillet : **passage du jury maisons fleuries**

ETAT CIVIL :

Naissance

18 mai **Chiara** fille de Lucas WEBER et Margot DANIELIS

PACS

13 juin **KRAUTH Sébastien & SCHAHL Coralie**

Mariage

13 juill. **Benoit HAUSS & Cynthia BADER**

Grands anniversaires

09 juill. **Gérard HOLTZMANN** 80 ans

08 août **Gilbert VETTER** 80 ans

Décès

20 mai **Gaby HUSSER** 83 ans

03 juin **Didier MEYER** 57 ans

18 juin **Yvonne LOOS** 91 ans

Sortie du club « Avelsemer Memmels »

Le club des aînés a choisi le cadre bucolique de l'Elmerforst, près de Balbronn, pour se rencontrer et honorer l'un de ses membres, Colette DENNI. Pour son anniversaire. Christiane MAEDER lui a offert, au nom du club, un beau panier garni à la fin du repas. L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance cordiale et un temps printanier.



Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »



- Di 21/07 10h : Messe dominicale au Dompeter
Di 11/08 10h : Messe dominicale au Dompeter
Di 01/09 10h : Messe dominicale au Dompeter suivie de la bénédiction des voitures
Di 15/09 10h : Messe de la fête patronale en l'Eglise Saint Materne

En bref

- Il est prévu de mettre en place une équipe de sacristains au sein de la paroisse. Les personnes intéressées par ce service d'Eglise sont invitées à contacter M. le curé au 06 03 67 58 54.

Abbé Jauffrey WALTER, curé.

Fermeture d'été de la Mairie

La mairie sera fermée du 29 juillet au 20 août 2019. Une permanence sera toutefois assurée les jeudis 1^{er} et 8 août de 18 h à 19 h.



Des envies de plein air !

L'office de tourisme intercommunal de Molsheim-Mutzig propose un nouveau site internet dédié aux activités de plein air. Très complet, vous y trouverez des idées de sortie par thèmes et par niveaux pour découvrir notre magnifique région à pied, à vélo ou même en canoé.

Rendez-vous sur le site :

<https://www.balades-molsheim-mutzig.com/fr/>



Vivez vos 18 ans intensément !

Le pass Culture, c'est 500 € offerts en activités artistiques et culturelles pour les jeunes de 18 ans sur une web-application.



Suite à l'expérimentation positive du Pass Culture depuis février dernier, l'accès est désormais ouvert à l'ensemble des jeunes du Bas-Rhin répondant aux critères : être âgé de 18 ans exclusivement et être de nationalité française ou résider sur le territoire français depuis au moins un an. Vous pouvez activer votre compte sur <https://pass.culture.fr/>
Contact pour un accompagnement à la démarche d'activation : support@passculture.app

Halte aux fuites !

Le SDEA vous donne quelques conseils pour contrôler votre consommation d'eau qui est sous votre responsabilité. Soyez vigilant car les fuites d'eau ne sont pas toujours visibles et elles peuvent vous coûter cher !

Vérifiez votre compteur : une facturation excessive est peut-être due à une erreur de lecture du compteur (seuls les chiffres sur fond noir sont à prendre en compte).

Comment détecter une fuite ? En cas de doute, vous pouvez faire ce test simple : relevez votre compteur le soir après avoir fermé tous les robinets puis à nouveau le matin suivant, avant toute consommation d'eau ; s'il y a une différence alors que vous n'avez pas d'appareil se chargeant la nuit, il y a bien une fuite. Vérifiez alors vos installations privatives : ce type de fuite ne donne pas lieu en principe à un dégrèvement sur vos factures. Pour les fuites affectant vos canalisations, faites appel à un prestataire sanitaire et conservez la facture car vous pourrez obtenir un dégrèvement si la surconsommation est supérieure au double de votre consommation habituelle et sous réserve de transmettre au SDEA l'attestation de réparation par une entreprise de plomberie précisant l'origine exacte de la fuite et la date des travaux. Pensez à vérifier votre contrat d'assurance, il prévoit peut-être la prise en charge d'une recherche de fuite. Pour plus d'information, le SDEA vous conseille sur son site internet www.sdea.fr ou par téléphone au 03 88 19 29 99.

